

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 19 octobre 2022

Objet : Question parlementaire n° 7010 du 18 octobre 2022 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Accord avec la Belgique sur les études en médecine ».

Monsieur le Ministre,

En date du 18 octobre 2022, vous avez transmis la question parlementaire sous rubrique au Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de la compétence du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude Meisch